



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre  
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf  
[www.esch-sur-sure.lu](http://www.esch-sur-sure.lu)

Publication à partir  
du 03.05.2023

## Avis au public

Conformément à l'article 24, paragraphe 1, de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que M. Dani Barria et Mme Stephanie Wealer ont demandé auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau une autorisation concernant des forages géothermiques à L-9666 Lultzhausen, an der Driicht (Lot 2).

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,  
le Secrétaire, le Bourgmestre,